



Procès-verbal du Conseil d'Établissement du jeudi 17 octobre 2017

Membres présents

M. Martinez, Proviseur, Président du Conseil d'Établissement
Mme Vouge, Conseillère principale d'éducation
M. Gallais, Directeur de l'école primaire
M. Detour, Directeur administratif et financier – Agent comptable secondaire

Mme Labardin, représentante des parents d'élèves
Mme Schmidt suppléante de Mme Zielinski-Playoult, représentante des parents d'élèves
M Kozurak, représentant des élèves

Mme Rahma, représentante du personnel non enseignant
Mme Bouillez, représentante du personnel enseignant du 1^{er} degré
M. Le Cam, représentant du personnel enseignant du 1^{er} degré
M. Oswald, représentant du personnel enseignant du 2nd degré
M. Legros, représentant du personnel enseignant du 2nd degré

Membres invités :

Mme Briard, conseiller consulaire
M. Eloy, conseiller consulaire
Mr Le Moigne, conseiller consulaire

Absents excusés :

M. Lévy, Conseiller de coopération et d'action culturelle
Mme Zielinski-Playoult, représentante des parents d'élèves, suppléée
M. Musil, ancien élève
Mme. Pangrakova, ancienne élève

A 18h05, le quorum étant atteint, M. Le Proviseur, Président du Conseil d'Établissement, déclare la séance ouverte.

Il présente les excuses de Monsieur Luc LEVY, nouveau Conseiller de coopération et d'action culturelle près l'ambassade de France.

Il présente Monsieur Luc DETOUR, nouveau Directeur administratif et financier depuis la rentrée scolaire.

M. Detour accepte le secrétariat de séance.



M. le Proviseur précise les circonstances de cette séance, à savoir un conseil d'établissement extraordinaire composé des membres non encore renouvelés, les invitations devant partir avant les élections.

L'ordre du jour restreint, sans questions diverses est énoncé à savoir :

1. **Adoption du procès-verbal du conseil d'établissement du 19 juin 2017**
2. **Présentation du budget 2018**
3. **Budget rectificatif n°2-2017**
4. **Voyages pédagogiques 2017-2018**
5. **Décision de revalorisation salariale des personnels de vie scolaire et assistantes de maternelle**

1. Adoption du procès-verbal du précédent Conseil d'Etablissement (19 juin 2017)

Avant de procéder au vote pour l'adoption du procès-verbal du 19 juin 2017, les représentants du personnel enseignant du 2nd degré souhaitent apporter la précision suivante : « l'augmentation des tarifs de la section bilingue franco-tchèque ne se limite pas à la seule année 2018-2019 et se répercute également sur les années suivantes ».

La modification est acceptée par le Proviseur.

Le procès-verbal du précédent Conseil d'Etablissement est soumis au vote.

Le procès-verbal du précédent Conseil d'Etablissement est adopté à l'unanimité.

Pour : 12

Contre : 0

Abstention : 0

2. Budget initial 2018

Le Daf présente le budget initial en apportant les éléments suivants :

Le contexte, animé :

- A l'échelle de l'établissement : répondre à une problématique majeure : l'accueil dans un environnement contraint, en voie de solutions par la rénovation et le développement de la structure immobilière (capacité, image, fonctionnement, sécurité...)
- Au niveau national : contexte économique Tchèque envisagé favorable, aux conséquences variées pour l'établissement
- Au-delà, la politique menée par l'AEFE dans le sillage de celle du gouvernement qui se déploie directement vers les établissements, très particulièrement les EGD par des effets entre autres financiers (resserrement budgétaire).



Les orientations budgétaires :

Un budget sur 2 piliers

- La mise en œuvre du projet de rénovation extension
- L'application de la politique de réduction du résultat

Malgré tout d'autres objectifs sont poursuivis :

- Continuer le développement du numérique
- Moderniser notre image : support de communication (logo, site internet) pour une meilleure attractivité (maternelle ...)
- Soutien à l'activité pédagogique déjà engagée tout en encourageant les projets nouveaux, innovants, originaux

Les effets en masse budgétaire dont il est très particulièrement précisé le poids important du projet immobilier

	2017 (BR2)	2018		évolution
Budget :	182 570 593,00	241 848 266,00	32,5%	59 277 673,00
inv	22 330 000,00	81 800 000,00	266,3%	59 470 000,00
fct	160 240 593,00	160 048 266,00	-0,1%	- 192 327,00
recettes	167 276 034,00	163 691 303,00	-2,1%	- 3 584 731,00
CAF (fct) :	7 035 441,00	3 643 037,00	-48,2%	2% du fct
solde budgétaire	15 294 559,00	- 78 156 963,00	411,0%	-48% du fct



Compte tenu du référentiel budgétaire, la mobilisation des moyens se répartit comme suit :

Budget par destination	personnel	fonct	inv	Totaux
Excellence éducative	73 000 000	9 865 000	1 500 000	84 365 000
Ressources humaines - réseau	73 000 000	973 000	0	73 973 000
Accueil des élèves	0	120 000	0	120 000
Pilotage pédagogique	0	8 772 000	1 500 000	10 272 000
Accompagner et faire vivre le réseau	0	58 978 266	0	58 978 266
Aides à la scolarité	0	13 703 342	0	13 703 342
Participations au réseau	0	44 274 924	0	44 274 924
Promotion et communication	0	1 000 000	0	1 000 000
Modernisation (support et immobilier)	0	18 205 000	80 300 000	98 505 000
Immobilier, agencement et entretien	0	11 175 000	80 100 000	91 275 000
Administration générale	0	2 930 000	0	2 930 000
Informatique	0	460 000	200 000	660 000
Opérations financières transversales	0	640 000	0	640 000
Prévention et sécurité	0	3 000 000	0	3 000 000
TOTAL DEPENSES	73 000 000	87 048 266	81 800 000	241 848 266

Et plus précisément, par destination :

- la destination « Fonctions support et immobilier »
- Immobilier : à ce moment, il est précisé le plan de réalisation et de financement sur 4 années (2016-2019) du projet pour un total estimé à 93 700 000 czk dont sur l'année 2018, la période la plus importante qui permettra :
 - Le lancement et la réalisation de la plus grosse partie du projet d'extension-rénovation pour 42 700 000 CZK/ 56 300 000 czk
 - Les opérations annexes rattachées : 37 400 000 czk (ravalement de façade, isolation thermique et changement des huisseries ...)

Les autres postes restent inchangés :

- L'entretien et les contrôles obligatoires de la structure immobilière : 4 700 000, majoritairement par contrat donc stabilisé
- Administration générale : Ces dépenses sont bien définies et ne font pas l'objet de modifications importantes par rapport à l'année précédente.



- Informatique : Le parc, déjà bien développé et récent, les moyens permettront l'entretien et la finalisation des projets.

Code	Destination	DEPENSES							
		Personnel		Fonctionnement		Investissement		Total	
		AE = CP		AE	CP	AE	CP	AE (A)	CP (B)
SUP3	Modernisation (support et immobilier)	0	0	18 205 000	18 205 000	47 300 000	80 300 000	65 505 000	98 505 000
SUP32	Immobilier, agencement et entretien	0	0	11 175 000	11 175 000	47 100 000	80 100 000	58 275 000	91 275 000
SUP321	Travaux et entretien du parc immobilier			4 700 000	4 700 000	40 700 000	71 000 000	45 400 000	75 700 000
SUP323	Aménagement immobilier					1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000
SUP324	Loyers et charges			75 000	75 000			75 000	75 000
SUP325	Viabilisation - énergie et fluides			2 400 000	2 400 000			2 400 000	2 400 000
SUP326	Entretien mobilier et prestations externes			4 000 000	4 000 000			4 000 000	4 000 000
SUP327	Etudes et recherches					5 400 000	8 100 000	5 400 000	8 100 000
SUP33	Administration générale	0	0	2 930 000	2 930 000	0	0	2 930 000	2 930 000
SUP331	Equipements et fournitures administratives			800 000	800 000			800 000	800 000
SUP332	Frais de gestion courante			1 900 000	1 900 000			1 900 000	1 900 000
SUP333	Logistique			50 000	50 000			50 000	50 000
SUP334	Déplacements et missions			180 000	180 000			180 000	180 000
SUP34	Informatique	0	0	460 000	460 000	200 000	200 000	660 000	660 000
SUP341	Fournitures et matériels informatique			250 000	250 000	100 000	100 000	350 000	350 000
SUP342	Logiciels, brevets et licences			60 000	60 000			60 000	60 000
SUP343	Projet et développement					100 000	100 000	100 000	100 000
SUP344	Maintenance et hébergement informatique			150 000	150 000			150 000	150 000
SUP35	Opérations financières transversales	0	0	640 000	640 000	0	0	640 000	640 000
SUP352	Impôts et taxes			540 000	540 000			540 000	540 000
SUP353	Charges exceptionnelles et financières			100 000	100 000			100 000	100 000
SUP36	Prévention et sécurité	0	0	3 000 000	3 000 000	0	0	3 000 000	3 000 000
SUP363	Entretien et prestations - sécurité			3 000 000	3 000 000			3 000 000	3 000 000

Le projet immobilier est sujet à diverses questions de la part des Conseillers consulaires, des représentants des personnels et parents d'élèves. Le Proviseur en profite pour faire le point à la fois sur le contour du projet et expliciter l'enveloppe budgétaire (restructuration-extension, gros travaux annexes comme ravalement de façade ...) mais surtout sur les difficultés de formation de l'équipe de maîtrise d'œuvre en précisant :

- ses conséquences en matière de retard sur la réalisation du projet,
- la gestion et la vision commune à l'AEFE et au Lycée,
- l'échéance fixée à la semaine prochaine à l'architecte actuel, lauréat du concours, pour trouver une solution,
- dans le cas contraire, la probable réorientation sur le projet classé n°2 par le jury de concours : projet qui dans son contenu est à nos yeux tout autant satisfaisant et dont on suppose que l'exécution serait plus rapide dans la mesure où l'opérateur a déjà fait ses preuves au service du LFP.

M. le Conseiller consulaire fait part d'une estimation des délais administratifs importants avant début des travaux (obtention du permis de construire ...) de plus de 6 mois.



- la destination « Excellence éducative »

Code	Budget 2017 par destination	Personnel		Fonctionnement		Investissement		Total	
		AE = CP		AE	CP	AE	CP	AE (A)	CP (B)
EDU1	Excellence éducative	73 000 000	73 000 000	9 865 000	9 865 000	1 500 000	1 500 000	84 365 000	84 365 000
EDU11	Ressources humaines - réseau	73 000 000	73 000 000	973 000	973 000	0	0	73 973 000	73 973 000
EDU112	Personnels de droit local	73 000 000	73 000 000					73 000 000	73 000 000
EDU113	Personnel extérieur							0	0
EDU114	Autres charges de personnel			3 000	3 000			3 000	3 000
EDU115	Formation continue - réseau			970 000	970 000			970 000	970 000
EDU12	Accueil des élèves	0	0	120 000	120 000	0	0	120 000	120 000
EDU121	Restauration des élèves			50 000	50 000			50 000	50 000
EDU122	Transports d'élèves							0	0
EDU123	Hébergement - internat							0	0
EDU124	Infirmierie			70 000	70 000			70 000	70 000
EDU13	Pilotage pédagogique	0	0	8 772 000	8 772 000	1 500 000	1 500 000	10 272 000	10 272 000
EDU131	Dépenses d'enseignement			4 300 000	4 300 000	1 500 000	1 500 000	5 800 000	5 800 000
EDU132	Voyages scolaires			4 252 000	4 252 000			4 252 000	4 252 000
EDU133	Dépenses sur actions et projets d'établissements			220 000	220 000			220 000	220 000

Les précisions suivantes sont apportées :

- Sur la masse salariale : augmentation de 2,5 % pour tenir compte :
 - De l'augmentation du plafond d'emploi : +1 pour atteindre 59
 - De l'augmentation de 4%, des personnels techniques et de surveillance
 - Du glissement vieillesse technicité (GVT)
- Le pilotage pédagogique : selon les sollicitations des enseignants sur :
 - l'activité pédagogique quotidienne,
 - des besoins matériels,
 - des projets ponctuels ou sur un plus long terme (voyage)

- la destination « Accompagner et faire vivre le réseau »

Code	Destination	Personnel		Fonctionnement		Investissement		Total	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE (A)	CP (B)
		AE = CP		AE	CP	AE	CP	AE (A)	CP (B)
RES2	Accompagner et faire vivre le réseau	0	0	58 978 266	58 978 266	0	0	58 978 266	58 978 266
RES21	Aides à la scolarité	0	0	13 703 342	13 703 342	0	0	13 703 342	13 703 342
RES211	Bourses - aides à la scolarité			13 553 342	13 553 342			13 553 342	13 553 342
RES213	Caisse de solidarité			150 000	150 000			150 000	150 000
RES22	Participations au réseau	0	0	44 274 924	44 274 924	0	0	44 274 924	44 274 924
RES221	Participation à la rémunération des résidents			28 601 400	28 601 400			28 601 400	28 601 400
RES222	Participation aux remboursements des HS et indemnités			1 061 400	1 061 400			1 061 400	1 061 400
RES223	Participation financière complémentaire			14 112 124	14 112 124			14 112 124	14 112 124
RES224	Participation aux projets immobiliers							0	0
RES225	Participation au fonctionnement et mutualisation			500 000	500 000			500 000	500 000
RES227	Participation à la dématérialisation du bac							0	0
RES228	Autres participations							0	0
RES26	Promotion et communication	0	0	1 000 000	1 000 000	0	0	1 000 000	1 000 000
RES261	Promotion et communication			1 000 000	1 000 000			1 000 000	1 000 000
RES27	Coordination du réseau	0	0	0	0	0	0	0	0
RES271	Dépenses CDAEFE							0	0
RES272	Dépenses IEN							0	0

Les précisions suivantes sont apportées :

Cette destination traduit nos liens financiers avec l'AEFE qui définit la nature, le niveau des moyens à mobiliser ainsi que les modalités :

- Les aides à la scolarité :
 - Le montant consacré à l'aide à la scolarité reflète les demandes, est relativement stable d'une année sur l'autre, en soutien à environ 10% des élèves.
- La participation au réseau : elle augmente (+8% soit 4 M czk), elle comprend la participation :
 - A la rémunération des résidents et remboursements des HS et indemnités
 - La participation à la mutualisation (Lycée mutualisateur basé à Munich)
 - La participation financière complémentaire, assise sur les frais de scolarité : passage de 6 à 9 % soit + 4 M czk

Cette destination intègre aussi les frais et projets de communication (1 000 000 czk) pour tenir compte cette année des projets : attractivité de l'école maternelle, modernisation de support de communication (site internet LFP, logo, marketing ...)

Les ressources attendues :

Budget issue de l'analytique	2018	RECETTES					Total (C)
		Subvention pour charges de service public	Autres financements de l'Etat	Fiscalité affectée	Autres financements publics	Recettes propres	
Droits de scolarité	0	0		0	145 673 500	145 673 500	
Frais de scolarité					142 500 000	142 500 000	
Droits d'inscription					2 400 000	2 400 000	
Droits d'examen					773 500	773 500	
Subventions	0	13 685 803		0	0	13 685 803	
Bourses		13 553 342				13 553 342	
Subvention de l'AEFE déconcentration voyages		132 461				132 461	
Autres recettes	0	0		0	4 332 000	4 332 000	
Locations diverses					300 000	300 000	
Autres prestations de service					3 882 000	3 882 000	
Caisse de solidarité					150 000	150 000	
TOTAL RECETTES	0	13 685 803	0	0	150 005 500	163 691 303	

Nombre d'élèves en globalité		
Rentrée	Effectifs	Variat° / N-1
2014/2015	799	
2015/2016	847	48
2016/2017	851	4
2017/2018	851	0

RECETTES	Montants					Var
	2014	2015	2016	BI 2017	BI 2018	
Droits de scolarité	135 520 277	145 199 389	152 363 198	147 322 610	145 673 500	-1%
moyenne par élève	169 612	171 428	179 040	173 117	171 179	-1%
Subventions	11 836 603	14 135 687	13 333 574	12 394 852	13 685 803	10%
Autres recettes	4 421 008	2 408 064	4 191 115	3 186 000	4 332 000	36%
TOTAUX	151 777 888	161 743 140	169 887 887	162 903 462	163 691 303	0,5%

Les précisions suivantes sont apportées :

- Forte dépendance aux droits de scolarité
- Augmentation de 0,5% mais non liée aux droits de scolarité
- Sur les droits de scolarité : baisse de 1% liée aux modifications tarifaires qui touchent les frais d'écologie et d'examen. Par ailleurs, les effectifs sont estimés constants.
- Les subventions : représentent une proportion faible. Elles dépendent directement de l'activité qui les génère c'est-à-dire les projets éducatifs et surtout les bourses. Une part stable des recettes.
- Les autres recettes : représentent une part très faible des recettes de l'établissement. Elles se composent majoritairement de la participation des familles aux voyages pédagogiques et des locations du gymnase.



Il est aussi rappelé que cette diminution des droits de scolarité n'est pas la seule mesure prise par l'établissement. Plusieurs dépenses sont désormais directement prises en charge par l'établissement (sorties scolaires, manuels, certifications en langue tout au long de la scolarité, prise en charge de l'encadrement des voyages pédagogiques ...).

Les éléments de synthèse

DEPENSES			RECETTES	
	Montants		Montants	
	AE	CP		
Personnel	73 000 000	73 000 000		
Fonctionnement	87 048 266	87 048 266		
Investissement	48 800 000	81 800 000		
TOTAL DES DEPENSES AE / CP	208 848 266	241 848 266	163 691 303	TOTAL DES RECETTES (C)

	cofi 2015	cofi 2016	BR 2017	BI 2018	var
CAF / IAF	24 779 506,30	12 188 981,25	7 035 441,00	3 643 037,00	-48%
Variation FdR	16 831 633,35	6 437 082,81	-15 294 559,00	-78 156 963,00	411%
FdR	108 580 753,23	115 017 836,04	99 723 277,04	21 566 314,04	-78%
Jour de fct	280	266	234	49	-79%

Il est précisé : les conséquences de l'exécution de ce budget sur la situation financière de l'établissement, à savoir une fragilisation qui toucherait directement : le fonds de roulement (estimée à 49 jours de fonctionnement) et la trésorerie.

A la question de M. le Conseiller consulaire sur les niveaux de ces 2 derniers critères, il est précisé qu'entre 2 et 3 mois l'établissement commencerait à disposer de nouveaux à la fois de marges mais aussi de disponibilités en trésorerie, toutes deux très nécessaires.



3. Budget rectificatif n°2 du budget 2017

Il est précisé la volonté de l'AEFE de réduire au minimum (si ce n'est à une par an) ces rectifications budgétaires.

Le BR2 présenté, unique cette année, intègre en dépense (pas de modification en recette) les points suivants :

- Les effectifs à la rentrée 2017 sont conformes aux prévisions. Aussi, a priori, il n'y aura pas d'écarts significatifs entre les recettes prévues au budget initial et les recettes réalisées.
- En ce qui concerne la masse salariale, aucun ajustement n'est nécessaire (+1,2% / prévisions).

Evolutions : solde budgétaire augmenté de 12 300 000 czk par :

- Les réévaluations substantielles suite au report de la signature du marché MOE de la réalisation des travaux soit en investissement (AE : - 32 400 000czk) et CP : -14 300 000 czk
- Postes de fonctionnement : + 2 000 000 czk : divers ajustements par prudence

Nature	Destination	Opération	En cours	Variation	Nouveau
FONC	EDU114	Autres charges de personnel	3 000,00	420 000,00	423 000,00
FONC	RES211	Bourses - aides à la scolarité	12 214 852,00	3 000 000,00	15 214 852,00
FONC	RES221	Participation à la rémunération des résidents	29 146 011,00	2 000 000,00	31 146 011,00
FONC	SUP326	Entretien mobilier et prestations externes	4 000 000,00	-420 000,00	3 580 000,00
FONC	SUP321	Travaux et entretien du parc immobilier	4 650 000,00	-3 000 000,00	1 650 000,00
				2 000 000,00	

En cours	Variation	Nouveau
3 000,00	420 000,00	423 000,00
12 214 852,00	3 000 000,00	15 214 852,00
29 146 011,00	2 000 000,00	31 146 011,00
4 000 000,00	-420 000,00	3 580 000,00
4 650 000,00	-3 000 000,00	1 650 000,00
	2 000 000,00	

INV	SUP321	PRA 15.02	37 200 000,00		37 200 000,00
INV	SUP321	Travaux et entretien du parc immobilier	31 000 000,00	-27 000 000,00	4 000 000,00
INV	SUP327	Etudes et recherches	5 400 000,00	-5 400 000,00	
			73 600 000,00	-32 400 000,00	41 200 000,00

En cours	Variation	Nouveau
11 000 000,00	-6 000 000,00	5 000 000,00
12 000 000,00	-4 000 000,00	8 000 000,00
4 300 000,00	-4 300 000,00	
27 300 000,00	-14 300 000,00	13 000 000,00

Var. AE	-30 400 000,00	
---------	----------------	--

Var. CP	-12 300 000,00	
---------	----------------	--



4. Voyages pédagogiques 2018

Il est prévu 12 voyages scolaires dont 10 en cours de finalisation et 2 déjà réalisés votés en juin dernier. Les dates de ces voyages sont communiquées à titre indicatif et dépendant de l'activité incontournable de l'établissement (examens...)

Intitulé du voyage	période	él	Tarif par él
Classe de neige CE2	29->02 février	60	8500
CI Nantes	10->15 Juin	18	16 500
Brada CM2 patrimoine	21->25 mai	57	5 000
Fest Fres Manez (cirque)	7->10 juin	13	3 000
Lyon 6èmes bil.	fin mars ou fin avril	19	16 500
Séjour au ski 4èmes	15->19 janvier	62	7 800
Concours robotique Francfort 3ième	29-30 mai	19	4 000
Berlin 2°	16->20 avril	21	10 500
Espagne 2°	15->21 avril	26	19 500
Irlande 1°	18->23 février	40	19 500
CI Séj intégr à Brada-Rybníček	03/10-06/10/2017	18	3 800
CI Séj intégr à Zivohost	03/10-06/10/2017	67	5 000
TOTAL:		420	

M. le Proviseur, suite à une remontée d'inquiétude sur cette nature de projet, rappelle qu'aucune consigne visant à réduire voire éteindre les voyages scolaires n'a été diffusée. Bien au contraire le nombre de voyages pédagogiques est en hausse par rapport aux années précédentes.

Divers échanges entre les représentants de l'administration et les représentants des parents, des enseignants ont lieu et permettent de préciser que l'établissement maintient son soutien à ces projets et souhaite qu'ils s'inscrivent dans la vie de l'établissement par le respect des règles suivantes :

- Organisation : compatibles à l'activité prioritaire de l'établissement (examens ...)
- les charges d'encadrement : supportées par l'établissement, donc pas par les familles
- Participations des familles : plafonnées à 20 000 czs
- Conditions de remboursement si désinscription du fait de la famille : justification avérée (médicale ...) : reversement hors conséquences financières incontournables (frais fixes, part relative à l'augmentation du prix par élève...)

En 2018, le budget consacré à ces projets s'élève 4 200 000 czk : 3 900 000 czk financés par les familles et 300 000 czk financés par l'établissement.

Les projets sont soumis au vote



Les voyages pédagogiques sont adoptés à l'unanimité.

Pour : 12

Contre : 0

Abstention : 0

5. Revalorisation salariale

Au cours de différents échanges avec les représentants des personnels, des parents, les représentants de l'administration rappellent la genèse de cette proposition de revalorisation salariale qui remonte à la fin 2016 à savoir : les circonstances qui l'a fait naître, son cheminement par entre autres 2 CCPL (15 juin (2^o) + 21 juin (1^o)) puis enfin cette présentation devant ce conseil d'établissement avant décision pour application. Il s'agit donc ici d'exposer :

- Le motif : considérer mieux ces personnels en reconnaissant plus fortement leur rôle dans l'établissement, leur implication, leur qualification, leur polyvalence.
- Les personnels concernés : surveillants -ASEM – agents technique – agents laboratoire, concerne : 17 personnes
- La revalorisation par un effort de +4% en élevant l'indice des grilles suivantes : ,
 - Grille 'surveillants' : de (180 ->300) à (187 -> 312)
 - Grille 'asem-agt tech labo' : de (150 -> 250) à (156 -> 260)
 - Grille 'ouvrier' : de (250 -> 353) à (260 -> 367)
- Prise d'effet au 1^{er} janvier 2018
- Impact financier 2018 : 243 000 czk

L'ordre du jour étant épuisé, M. le Proviseur remercie l'ensemble des participants et notamment les membres sortants de ce Conseil qui n'ont pas sollicité ou obtenu un nouveau mandat pour la nouvelle année scolaire.

La séance est levée à 20h15.

Le Président

Le Secrétaire de séance